

**SEMINAIRE D'APPUI ET DE FORMATION DES MEMBRES  
DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DES ACTIVITES DU GIABA (CNSA-GIABA) ET  
DE LA CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS  
FINANCIERES (CENTIF).**

*Abidjan, 22 avril 2008*

---

**Discours d'ouverture**

**de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances**

---

- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales ;**
- **Monsieur le Directeur Général du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme en Afrique de l'Ouest (GIABA) ;**
- **Monsieur le Directeur National BCEAO ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;**
- **Monsieur le Président de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) ;**
- **Mesdames et Messieurs les Responsables des secteurs bancaire et financier ;**
- **Mesdames et Messieurs les opérateurs économiques ;**
- **Honorables Invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Il me revient l'honneur de représenter Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, empêché, à l'occasion de la présente cérémonie d'ouverture du séminaire **d'appui et de formation des membres du Comité National de Suivi des Activités du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme en Afrique de l'Ouest (CNSA-GIABA) et de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF).**

Je voudrais, de prime abord, vous transmettre les salutations fraternelles de Monsieur le Ministre.

Il me plaît également d'adresser mes vifs remerciements à tous les participants, pour avoir rehaussé cette cérémonie de leur présence effective.

Permettez-moi enfin, de féliciter les initiateurs de cette rencontre, notamment le Directeur Général du GIABA, qui nous donnent l'occasion d'œuvrer au renforcement des capacités des instances nationales naissantes, en matière de lutte contre la fraude financière.

Le moment est donc indiqué pour les doter, dans une dynamique d'adaptation progressive, de moyens d'intervention à même de leur permettre de remplir leur mission, conformément aux attentes de tous : gouvernants, opérateurs économiques, acteurs du secteur financier et de la société civile.

### **Mesdames et Messieurs,**

La mise en place des structures de lutte contre les activités financières illicites, soutenue par les instances communautaires comme la CEDEAO et l'UEMOA, constitue un accompagnement nécessaire de l'intégration monétaire, économique et sociale en voie d'édification dans notre sous région.

Elle permet également de traduire en actes, la volonté commune de nos pays d'assainir l'environnement des affaires et de mettre leurs économies à l'abri de la criminalité financière.

En effet, aucun Etat n'est épargné par ce fléau qui, si l'on n'y prend garde, peut mettre en péril le développement du secteur financier, et partant, de l'économie dans son ensemble.

Qu'il s'agisse du blanchiment d'argent ou du financement du terrorisme, les canaux utilisés sont sensiblement les mêmes. **Il s'agit** du recours aux réseaux parallèles ou souterrains, pour transformer des ressources illicites en biens licites, ou l'usage des ressources de natures diverses pour financer des activités illicites.

Dans les deux cas, le caractère mutant des manifestations de ces fléaux exige une vigilance accrue et une adaptation continue des méthodes et techniques de lutte, afin d'en garantir l'efficacité. En fait, il s'impose à tous les acteurs de la lutte, une obligation de résultat.

Aussi, convient-il de soutenir la formation continue et les échanges d'expériences en la matière. C'est la voie indiquée pour donner aux acteurs opérationnels de la lutte, les connaissances requises pour être performants.

Je voudrais donc rappeler tout l'intérêt que le Ministère de l'Economie et des Finances accorde à cette rencontre, qui nous offre aussi l'occasion de faire une rétrospective des avancées et d'envisager les perspectives.

Pour notre part, les exigences de la relance économique post conflit commandent que la veille stratégique de nos structures nationales soit renforcée.

Il paraît évident que la crise qu'a traversée notre pays est un facteur aggravant les risques d'activités illicites en général, et du blanchiment d'argent en particulier.

Je suis donc conscient que nos structures nationales, nouvellement mises en place, notamment la CENTIF, doivent faire plus d'efforts, et cela, sans délai.

C'est le prix pour transformer la confiance et l'espérance suscitées par les avancées irréversibles de la sortie de crise, en actes et initiatives en faveur de la relance économique.

C'est pourquoi, je veux encourager à mener à terme les importants chantiers contenus dans leurs plans d'actions respectifs.

Nos attentes se situent, entre autres, aux niveaux de l'autoévaluation des actions menées par notre pays et de l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces volets constituent le point de départ et la base indispensable d'une action crédible, porteuse d'espoir, pour une lutte efficace contre les activités financières illicites sous toutes les formes.

Je voudrais terminer mon propos, en fondant l'espoir que cette formation contribue à raffermir l'engagement des acteurs à la construction d'un dispositif anti-blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme, performant.

Sur ce, je déclare ouvert le **«Séminaire d'appui et de formation des membres du Comité national de suivi des activités du GIABA (CNSA-GIABA) et de la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) »**.

Merci de votre aimable attention.